

**PV de la séance ordinaire de l'Assemblée générale du
08.04.2009**

Présidence : M. Georges CLAVEL

15 membres présents.

Ouverture de la séance à 20 h 17 à la buvette du stand.

Excusés :

Messieurs : Stéphane Binggeli et Eric Roulin.

Ordre du jour :

Point 1 : Nouveaux membres

Point 2 : Nomination de scrutateurs

Point 3 : Approbation du dernier procès-verbal

Point 4 : Approbation des comptes

Point 5 : Rapport d'activités

Point 6 : Elections statutaires

Point 7 : Examen des prescriptions fédérales concernant le tir
hors service

Point 8 : Cibles électroniques

Point 9 : Communications du comité

Point 10 : Propositions individuelles

In memoriam.

Le président retrace le parcours de notre regretté tireur qu'était Monsieur Charles Roulin. Il nous fait revivre des instants forts passés avec lui dans les nombreux tirs effectués. Le tir pour lui était une passion, aider le jeune tireur une obligation qui lui tenait à cœur. Il prie l'Assemblée de se lever et de marquer une minute de silence en sa mémoire.

Point 1 : Nouveaux membres

Cette année, pas de nouveaux membres.

Point 2 : Nomination des scrutateurs

Messieurs Daniel Badoux et Blaise Gonin sont désignés pour accomplir cette tâche pour cette séance.

Chef de bureau, Monsieur Pierre Hirschi Caissier.

Point 3 : Approbation du dernier procès-verbal

Il est donné lecture du PV de la séance ordinaire de l'Assemblée Générale du 02.04.2008. La parole n'est pas demandée, il est accepté tel que présenté avec remerciements à son auteur.

Point 4 : Approbation des comptes

Notre caissier, M. Pierre HIRSCHI, nous donne lecture des comptes de l'exercice 2008. Au 31.12.2008 la fortune de notre société s'élève à Frs : **9652.-**

Le caissier nous fait remarquer qu'il a payé le dernier acompte à Sius. L'Assemblée s'interroge sur celui-ci, en effet la lecture du PV 2007 stipulait que nous avions versé le dernier acompte.

Heureusement le président se rappelle soudain que notre caisse ne contenait pas assez de liquidités à fin 2007 et que nous n'avions pas pu verser l'entier de l'acompte de Frs 15'000.-

Votre comité s'était arrangé avec le fournisseur pour ne payer que Frs 10'000.-.

Ce qui explique ce versement de Frs 5000.- en mars 2008.

Monsieur Sylvain Bigler nous donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes ; il invite l'Assemblée Générale à les accepter tels que présentés et d'en donner décharge au comité. Il félicite le caissier pour la bonne tenue des comptes.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Point 5 : Rapport d'activités

Pour votre comité, 2008 fut une année de routine. Nous avons mené à bien tous nos tirs traditionnels ainsi que les exercices fédéraux qui ont encore chutés. Nous avons aussi reconduit l'organisation du TFC comme annoncé l'année passée.

Point 5.1 : Séance de comité

Lors de notre dernière séance de comité nous avons décidé de réduire légèrement la contribution des communes. Le nouveau montant s'élève pour l'ensemble des communes à Frs 7450.-.

Plus récemment, nous avons accepté de dépanner l'Abbaye de Romanel en leur louant nos installations de tir pour un montant de Frs 900.-.

Point 6 : Elections statutaires

2010 verra se dérouler le Tir fédéral en Argovie ; au printemps de cette même année notre comité sera soumis à réélection ; pensant qu'il serait judicieux qu'un même comité mène à bien la participation de notre société à cette grand messe nationale, notre président souhaite passé la main cette année déjà. Le nombre 26 l'a interpellé car, né le 26 avril, élu président à l'âge de 26 ans il a donc conduit notre société pendant 26 années également. Souhaitant que les sociétaires puissent continuer à pratiquer leur sport dans la ligne instaurée, il propose à l'Assemblée, un autre natif du 26 avril -encore le 26-, de dix ans son cadet, connaissant pratiquement tous les rouages de la société pour l'avoir secondé depuis quelques années déjà en tant que secrétaire. C'est par de vifs applaudissements que Pierre Girod est nommé président de la société de tir du Grassy. Entré au comité le 27 février 1979, en même temps que notre président, il y a à peine plus de trente ans, Pierre Hirschi, caissier de la société quitte également le comité. Après un bref rappel de son activité, relevant au passage qu'il est sans doute le seul caissier de société de tir à avoir financé deux installations de marquage électronique en 1988 et en 2006, le président le remercie chaudement pour toutes ces années de complicité à la tête de la société.

Pour remplacer ces deux membres, le comité a contacté Messieurs Sylvain Constantin et Patrick Heysé ; ces deux membres acceptent une élection ; c'est également par de vifs applaudissements qu'ils sont nommés membres du comité. S'occupant depuis pas mal d'années des classements des tirs internes, Sylvain reprendra la fonction de secrétaire et Patrick celle de caissier.

Pour l'élection de la commission de gestion, sont nommés Sylvain Bigler et Frédéric Mermoud, respectivement premier et deuxième vérificateur, Blaise Gonin étant élus suppléant.

Point 7 : Examen des prescriptions fédérales concernant le tir hors service

Pas de changements dans les prescriptions de tir.

Les classes d'âges sont les jeunes tireurs de 1989 - 1992, vétérans de 1938 - 1949, seniors vétérans de 1939 et antérieures, pour les adolescents de 1993 à 1999.

Sont astreints les militaires nés entre 1975 et 1988 à l'exception des militaires licenciés en 2009.

Les prestations restent inchangées, toujours Frs 8.- pour les TFC et Frs 18.- pour les tirs obligatoires.

Il rend attentif l'Assemblée que nous approchons de 2010 et que comme le mentionnait déjà le PV 2008, la remise du fass. 90 lors de la libération de servir ne se ferait que si le militaire a effectué 2 programmes obligatoires + 2 tirs fédéraux en campagne dans les trois dernières années.

Point 8 : Communications du comité

Le président nous fait part que la journée d'entretien aura lieu le 18 avril, malgré les absents annoncés.

Il s'excuse de ne pouvoir être présent à cette journée. Il nous précise que les désormais ex-caissier et ex-président vont faire le nécessaire pour informatiser la saisie des résultats pour ne plus avoir à retaper les données d'un tir afin d'obtenir les classements. Cette informatisation profitera à des tirs tels que celui de l'Abbaye.

Point 9 : Propositions individuelles

Aucune proposition n'est parvenue au comité dans les délais statutaires.

Seul Monsieur Sylvain Bigler propose à l'Assemblée de participer au tir du Cristallin à Bavois. Tir auquel plusieurs tireurs de notre société ont déjà participé.

Plus de propositions individuelles.

Il remercie les participants, surtout nos grands tireurs qui sont cette année pour le tir d'ouverture : Notre cuisinier Rénaud Vulliamy avec 447, 2^{ème} Jean-Marc Mathys avec 445, 3^{ème} Michel Mermoud avec 434. Puis il demande à l'Assemblée d'acclamer nos cuisiniers du jour Messieurs Rénaud Vulliamy et Frédéric Mermoud.

Le Président :

Le Secrétaire :

Georges CLAVEL

Pierre GIROD